

Intervention lors de l'ouverture officielle de la
Conférence inter gouvernementale à Chypre
« ministerial conference on the action plan for education
for sustainable development in the Mediterranean »

Generalizing Education for Sustainable development :
the French Experience

Mesdames et Messieurs,

Lorsque j'ai reçu cette invitation à me joindre à vous pour l'ouverture de cette « ministerial conference on the action plan for education for sustainable development in the Mediterranean », je n'ai pu que dire oui, tant le propos qui va être développé de ces travaux résonne avec les préoccupations et le travail du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

En effet, pour la France, le lien entre l'éducation au développement durable et l'action pour le développement durable dans le monde méditerranéen est essentiel. Ce lien s'inscrit bien sûr dans la prise en compte active par la politique éducative nationale française des Objectifs de développement durable, de la stratégie méditerranéenne pour l'éducation au développement durable et de la stratégie-cadre de l'UNESCO pour l'EDD.

Cependant, la généralisation française de l'éducation au développement durable s'inscrit aussi dans toute une histoire

partagée entre la France et le monde Méditerranéen, depuis la haute antiquité jusqu'à aujourd'hui et pour le futur à court, moyen et long terme. Il s'agit, plus que jamais de former les jeunes générations aux enjeux qui lient l'environnement, la société, l'économie et la culture, car ces liens prennent une importance toujours plus grande.

En effet, le monde contemporain pose, peut-être comme jamais dans l'histoire humaine, la question du développement durable et de la solidarité, alors que se croisent des tensions toujours plus importantes et complexes. Ces tensions mettent en jeu aussi bien le creusement international et général des inégalités, les nouvelles tensions géopolitiques, le terrorisme que les défis planétaires comme le changement climatique, la pollution, la crise de la biodiversité.

La formation des futurs citoyens aux enjeux contemporains nécessite une compréhension de la circulation constante entre les situations et les décisions locales, territoriales, nationales et globales. Pour cela, l'éducation à la citoyenneté est pleinement portée par la politique nationale de généralisation au développement durable et à la solidarité internationale.

Dans le contexte de la mobilisation du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche pour le développement durable, la transition écologique et énergétique et la

lutte contre le changement climatique, madame la ministre Najat Vallaud-Belkacem a lancé la nouvelle phase de généralisation de l'éducation au développement durable, en faisant publier le 4 février 2015 la circulaire « Instruction relative au déploiement de l'éducation au développement durable dans l'ensemble des écoles et établissements scolaires pour la période 2015-2018 », l'année de l'accueil de la COP 21 par la France. **Cette circulaire met en avant la façon dont les enjeux de développement durable, qui relient l'environnement, aux évolutions sociales, économiques, culturelles et planétaire. Les connaissances scientifiques sur ces sujets et sur ces interactions ont connu d'immenses progrès, tandis que les faits impliquant le développement durable sont toujours plus importants. Il est donc nécessaire ainsi que la** nécessité que l'École s'approprie ces évolutions, en travaillant avec ses partenaires que sont les différents services de l'État, les associations d'éducation populaire, dont celles dédiées à l'environnement et à la solidarité, les collectivités territoriales, les centres de recherche, les universités, les établissements publics et les acteurs du monde économique et professionnel.

Cette politique éducative nationale de généralisation de l'éducation au développement durable est menée en intégrant des thèmes et des enjeux qui lient le développement durable et les enjeux de citoyenneté et de solidarité internationale dans les programmes d'enseignement, dans les formations des enseignants et des

personnels d'encadrement et dans les projets pédagogiques des écoles, des collèges et des lycées généraux, technologiques et professionnels.

C'est pour permettre cette appropriation que nous demandons aux écoles, aux collèges et aux lycées généraux, technologiques et professionnels de mettre en œuvre des projets pédagogiques portant sur le développement durable et la solidarité. Cela permet d'impliquer les élèves directement, et concrètement, dans leur quotidien, dans des problématiques globales et planétaires, comme la solidarité internationale et la lutte contre le changement climatique, tout en s'inscrivant dans la vie des territoires.

Pour y parvenir, l'École s'assure de travailler avec de nombreux partenaires, dont les autres services de l'État, les associations, les collectivités territoriales, les établissements publics, les centres de recherche et les acteurs du monde professionnel.

C'est à réussir, et non pas à subir, ce monde que l'Éducation nationale prépare les citoyens de demain. Pour cela, et comme nous l'approfondirons tout au long de nos travaux, il est nécessaire d'éduquer les élèves à devenir des citoyens capables d'agir, et ce de façon solidaire, en s'engageant pour que les valeurs humanistes et civiques que nous partageons puissent prendre le pas sur leur négation.

Pour que les élèves puissent s'approprier ces valeurs d'humanisme et de solidarité, la mission de l'École en matière d'éducation à la citoyenneté a été réaffirmée par la **loi de refondation de l'École de juillet 2013**, qui a rappelé que le service public de l'éducation « veille à l'inclusion scolaire de tous les enfants, sans aucune distinction » et « fait acquérir à tous les élèves le respect de l'égalité des êtres humains, de la liberté de conscience et de la laïcité ».

La même loi précise qu'« au titre de sa mission d'éducation à la citoyenneté, le service public de l'éducation prépare les élèves à vivre en société et à devenir des citoyens responsables et libres, conscients des principes et des règles qui fondent la démocratie ».

Ces principes de l'éducation à la citoyenneté ont été renforcés par les mesures de la **grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République**, annoncées le 22 janvier 2015, parmi lesquelles figure la création d'un parcours citoyen de l'élève tout au long de la scolarité.

- Un nouveau **socle commun de connaissances, de compétences et de culture**, qui donne toute leur place à la capacité de l'élève à juger par lui-même, au sentiment d'appartenance à la société, ainsi qu'à son aptitude à vivre de manière autonome, à participer

activement à l'amélioration de la vie commune et à préparer son engagement en tant que citoyen.

- Le **parcours citoyen de l'élève**, qui inscrit l'éducation à la citoyenneté au cœur des enseignements, des actions éducatives et de la vie scolaire. Ce parcours vise à la construction, par l'élève, d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement dans des actions citoyennes. Il structure l'ensemble des apprentissages disciplinaires et interdisciplinaires et des expériences menées au cours de la scolarité.

Par ailleurs, au collège, l'un des nouveaux proposés porte sur **« Transition écologique et développement durable »** et doit être mis en place de façon interdisciplinaire. Cette approche prend tout son sens pour la question qui nous occupe aujourd'hui.

Nous travaillons aussi, bien sûr, avec de nombreuses organisations européennes et internationales, l'Union Européenne, l'UNESCO, l'Union pour la Méditerranée, en particulier pour la mise en œuvre des Objectifs de Développement durable, ou les associations d'éducation à la solidarité internationale, à l'environnement et au développement durable, et aujourd'hui avec la « ministerial conference on the action plan for education for sustainable development in the Mediterranean » et avec les pays qui composent le monde méditerranéen.

Cela permet aux enseignants et aux élèves de multiplier les projets pédagogiques à ces échelles, comme cela a été le cas avec la COP 21, car c'est ainsi que se construit la conscience citoyenne et solidaire dans un monde désormais globalisé.

Je vous remercie.